



Communiqué de presse # 13-2023
Pour diffusion immédiate

EMERGIA INC. FOURNIT UNE MISE A JOUR

Montréal, Québec, le 21 juillet 2023 - (CSE: EMER) Émergia Inc. (la « **Société** » ou « **Émergia** ») fournit ce rapport de mise à jour relatif à l'Ordonnance d'interdiction d'opérations de la direction (« **MCTO** ») initialement émise par la *Commission des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique* (« **BCSC** ») le 2 mai 2023 selon la politique nationale 12-2023 *Management Cease Trade Orders* (« **NP 12-2023** »).

Le MCTO a été émis à l'encontre du Chef de la direction et de la Cheffe de la direction financière de la Société parce que la Société a omis de déposer ses états financiers audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, y compris le rapport annuel de gestion, (collectivement appelés les « **rapports financiers annuels** ») au plus tard le 30 avril 2023 (la « **date limite de dépôt** »), comme l'exigent les parties 4 et 5 du Règlement 51-102 sur les *obligations d'information continue* (« **NI 51-102** »).

La Société a ensuite reçu un avis d'extension permettant de déposer les rapports financiers annuels et les rapports financiers intérimaires trimestriels 2023 au plus tard le 14 juillet 2023.

Une Ordonnance générale d'interdiction d'opérations pour défaut de déposer les rapports financiers annuels (« **FFCTO** ») a été émise contre la Société le 19 juillet 2023 étant donné le non-respect du délai extensionnel selon la politique nationale 11-207 *Failure-to-File Cease Trade Orders in Multiple Jurisdictions* (« **NP 11-207** »).

Pendant le MCTO, la négociation des actions de la Société est interdite seulement au Chef de la direction et à la Cheffe de la direction financière de la Société, et non aux investisseurs du grand public. Cependant, le FFCTO ne permet aucune négociation des actions de la Société tant que les documents financiers annuels n'auront pas été déposés et que le Directeur exécutif de la BCSC n'aura pas révoqué le FFCTO.

La Société continue de travailler en étroite collaboration avec les auditeurs et évaluateurs afin de déposer les rapports financiers annuels 2022 et les rapports financiers intérimaires trimestriels 2023 au cours du mois de septembre 2023.

À PROPOS D'ÉMERGIA INC.

Émergia opère au Canada dans le développement, l'acquisition et la gestion d'immeubles multi-locatifs de type commercial, industriel, multi-résidentiel et bureaux, ainsi que dans le développement de terrains. La Société a mis en place une plateforme d'investissement basée sur une stratégie intégrée, agile et efficiente de développement pour fins de détention permettant à

la Société de bénéficier des profits reliés au développement ainsi que la valeur ajoutée combinés à des revenus stables et des profits d'opérations à long terme.

Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.emergia.com et www.sedar.com.

Source : Émergia Inc.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Henri Petit

Président et Chef de la direction

T: 1.888.520.1414 (Ext. 231)

E: hpetit@emergia.com

Information prospective

Le présent communiqué de presse renferme de l'information prospective au sens de la législation applicable en valeurs mobilières. L'information et les énoncés qui ne sont pas des énoncés de faits historiques dans le présent communiqué de presse constituent de l'information prospective. On reconnaît la nature prospective des énoncés et de l'information à l'emploi de mots comme « vers », « environ », « potentiel », « projet » ou à l'emploi de verbes comme « croire », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », « prévoir », « estimer », « continuer », au futur ou au conditionnel, ou encore d'expressions ou de termes analogues, y compris à la forme négative. Cette information prospective comprend notamment des énoncés à l'égard du contexte global actuel sur la situation financière de la Société, de la clôture prévue du placement des unités, de la stratégie et des plans d'affaires, ainsi que des objectifs de la Société ou visant la Société. L'information prospective est fondée sur certaines attentes et hypothèses fondamentales formulées par la Société, notamment des attentes et des hypothèses concernant le respect de toutes les conditions de clôture, le fait qu'aucun droit de résiliation n'a été exercé et le moment de l'obtention et l'obtention de l'approbation des autorités de réglementation à l'égard du placement privé et la disponibilité des sources de capitaux. Même si la Société estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles cette information prospective est fondée sont raisonnables, on ne doit pas s'y fier outre mesure étant donné que rien ne garantit qu'elles se révèlent exactes. Les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux actuellement prévus en raison d'un certain nombre de facteurs et de risques, incluant le contexte global actuel, le secteur immobilier et la société dans son ensemble, le marché pour la négociation des actions, la volatilité du cours des actions et d'autres risques généralement attribuables aux activités de la Société. Pour obtenir de plus amples renseignements à l'égard des risques et des incertitudes, vous pouvez consulter le MD&A annuel de la Société pour l'année se terminant le 31 décembre 2021 déposé sur SEDAR au www.sedar.com.

LES INFORMATIONS PROSPECTIVES CONTENUES DANS CE COMMUNIQUÉ REPRÉSENTENT LES ATTENTES DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CE COMMUNIQUÉ ET, PAR CONSÉQUENT, PEUVENT CHANGER APRÈS CETTE DATE. LES LECTEURS NE DOIVENT PAS ATTRIBUER UNE IMPORTANCE INDUE À DES INFORMATIONS PROSPECTIVES ET NE DOIVENT PAS SE FIER À CES INFORMATIONS À UNE AUTRE DATE. BIEN QUE LA SOCIÉTÉ PEUT CHOISIR DE LE FAIRE, ELLE NE S'ENGAGE PAS À METTRE À JOUR CES INFORMATIONS À UN MOMENT QUELCONQUE, À MOINS QUE CE NE SOIT NÉCESSAIRE, CONFORMÉMENT À LA LÉGISLATION SUR LES VALEURS MOBILIÈRES APPLICABLE.